

Privilège

gouvernement tâche d'atteindre grâce aux négociations, aux discussions et aux modifications à apporter au Règlement.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Sur le même sujet, le whip adjoint du gouvernement dit ne pas comprendre pourquoi nous soulevons la question aujourd'hui. Nous le faisons parce que, la semaine dernière, nous avons écrit au premier ministre en sa qualité de chef du Parti conservateur pour lui demander expressément d'ordonner au whip du parti ministériel de prendre le moyen de faire examiner les prévisions de dépenses du ministère des Consommateurs et des Sociétés. Nous précisions dans notre lettre au premier ministre que si nous n'avions pas de réponse avant aujourd'hui, nous souleverions la question à la Chambre.

Nous le faisons parce que le temps presse.

[Français]

Il reste approximativement 10 jours pour examiner les estimés qui touchent à la Commission Spicer. Étant donné que le gouvernement refuse de prendre ses responsabilités, ainsi que le premier ministre, il revient aux parlementaires d'y accéder et d'examiner en profondeur toutes les dépenses déjà faites et déléguées à la Commission Spicer. Nous avons déjà prévenu le premier ministre la semaine dernière que s'il n'était pas capable de prendre ses responsabilités comme chef du parti conservateur que, nous, on était prêt à soulever la question à la Chambre. On a donné une bonne période pour le gouvernement et le premier ministre pour répondre à cela. Il a refusé d'y répondre. C'est pour cela qu'on essaie aujourd'hui d'avoir la décision du Président sur une question qui touche aux droits et privilèges de tous les députés.

Si on met en place un processus en prétendant que nous avons le droit d'examiner les dépenses de tous les ministères, y compris les commissions, mais que ce processus est nié à la suite d'un refus du gouvernement de convoquer une réunion, c'est une atteinte à nos privilèges, monsieur le Président. C'est pour cela que l'on a soumis que le premier ministre aurait pu régler la situation la semaine dernière. Comme il a refusé de le faire, on prend nos responsabilités comme parlementaires et on demande au Président de la Chambre de voir à faire convoquer cette réunion dans les plus brefs délais.

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, c'est sur la même question de privilège que mon confrère, le député d'Ottawa—Vanier. Cette question de négociation qui a été soulevée par l'honorable député du gouvernement est un prétexte. Il n'y a pas vraiment eu de

négociations. C'est purement un prétexte. J'ai également envoyé des lettres et j'ai demandé au premier ministre d'intervenir. J'ai demandé au whip et aux autres députés du côté gouvernemental d'intervenir. Ils ne sont pas intervenus.

Mais j'aimerais bien souligner le fait que je comprends que les libéraux et les autres veulent vraiment examiner les comptes de la Commission Spicer, je suis d'accord avec cela. Mais il y a d'autres problèmes: le problème touchant les consommateurs à travers le Canada, le problème touchant la question du prix de l'essence, la question des garanties dans le secteur de l'automobile, toutes sortes de choses qui peut-être pour les députés d'en face ne sont pas très importantes. Quand on est obligé de faire parvenir des réponses aux lettres de vos électeurs en disant que le gouvernement, depuis six mois, n'a pas voulu vraiment convoquer le Comité de la consommation, des corporations et de l'administration gouvernementale, c'est difficile pour le public en général, monsieur le Président, de comprendre toutes ces tracasseries juridiques, tous ces différents points qui ont été soulevés par mon collègue du côté gouvernemental, parce que le public veut des réponses à ses questions. Ils ont compris que dans le passé, ce que le gouvernement s'est vanté d'avoir fait, c'est de rendre plus valorisant le travail des députés en l'axant sur le travail des comités.

Monsieur le Président, c'est la plus grande publicité mensongère que je n'ai jamais entendue, à savoir que les comités fonctionnent. Ils ne fonctionnent pas et tout ce prétexte de négociation, ce n'est justement qu'un prétexte, monsieur le Président. Le whip de notre parti ici l'a confirmé et j'ai entendu que du côté libéral, ils ont eu le même résultat.

Il faut, monsieur le Président, que le greffier de la Chambre intervienne dans ce débat, parce que je doute fortement de la bonne volonté du côté du gouvernement.

[Traduction]

M. le Président: Le député de Calgary-Ouest.

Je voudrais savoir pourquoi au juste le poste n'a pas été comblé après la démission de septembre. Les députés ont tous cru que la réforme du système des comités mettrait fin à ce genre de choses. Je veux savoir pourquoi au juste le président n'a pas été remplacé.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, nous sommes en terrain très dangereux.

M. le Président: Un instant. Nous sommes peut-être en terrain dangereux, et le gouvernement a peut-être de bonnes raisons de ne pas agir parce que l'opposition n'approuve pas ou n'est pas disposée à approuver un